

Sémantique et traduction : exercices

Jean-Claude Choul

Volume 25, Number 2, juin 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Choul, J.-C. (1980). Sémantique et traduction : exercices. *Meta*, 25(2), 230-243.
<https://doi.org/10.7202/002237ar>

Sémantique et traduction : exercices

JEAN-CLAUDE CHOUL

Sous ce titre quelque peu général nous présentons quelques exercices dont le traducteur pourrait tirer parti dans l'apprentissage et dans la pratique de sa discipline. Il s'agit donc d'exercices d'apprentissage et d'assouplissement qui se présentent également comme compléments aux exercices terminologiques¹. Ils répondent en particulier aux problèmes de lecture du traducteur, plus spécialement dans la consultation des dictionnaires, c'est-à-dire lorsqu'un choix devient délicat (parmi plusieurs acceptions) ou lorsqu'il semble nécessaire de procéder à une extension de sens, ou encore de forger sinon un terme du moins un syntagme dénominatif.

Les exercices s'appuient d'une part sur le comportement extérieur du traducteur dans l'exercice de sa spécialité et de l'autre sur les apports possibles de la sémantique linguistique à la traduction.

Qu'est-ce qu'un traducteur ?

Par comportement extérieur, il faut entendre ce que fait un traducteur lorsqu'il est aux prises avec un texte lui réservant quelques difficultés (quel qu'en soit l'ordre). S'il ne comprend pas la phrase qu'il a sous les yeux, il a généralement recours à un dictionnaire de langue (anglaise) où il vérifiera le ou les termes qui lui semblent être à l'origine de sa difficulté de compréhension. Le traducteur est donc, en gros, un manipulateur de livres. Les exercices qui suivent auront ainsi pour objet la manipulation de sources écrites (ou d'autres supports analogues).

Compréhension et sémantique

S'il découvre le terme dans le dictionnaire, il s'efforce alors d'apparier la définition ou l'une des acceptions (cas de polysémie) à la position occupée par le terme dans la phrase en question. Cet effort est répété pour chaque terme litigieux. Il s'agit d'un contrôle de compréhension. Cette opération peut porter le nom de sémantisation, en particulier si l'on songe aux cas, relativement nombreux, où le traducteur se trouve devant un quasi blanc : terme ou forme non

1. Voir Dubuc (1978).

répertorié qui doit pourtant recevoir (se voir assigner) un sens. La sémantisation peut alors se faire par le contexte auquel on emprunte des traits pour les faire figurer dans une éventuelle description du terme. Il peut aussi bien s'agir d'une dérivation : comment interpréter *locational pattern of development* sinon à partir de *location* ? La nécessité d'une sémantisation absolue (interprétation originale) peut aussi se présenter, mais le contrôle par les répertoires doit précéder toute autre démarche, pour éviter par exemple une interprétation poétique de : *la mouette est un voilier très résistant* (le contrôle peut se faire dans le *Petit Larousse*).

Recherche de l'équivalence

Toujours en suivant le traducteur, on notera qu'en guise d'étape subéquente, comme il dispose du sens des termes et qu'il est parvenu à une combinaison satisfaisante des acceptions pour se constituer le « sens de la phrase », il cherchera à transposer ce sens dans la langue d'arrivée. Cette recherche de l'équivalence semble se fonder (tout comme la compréhension) sur la paraphrase, notion que nous retrouverons plus loin. Si l'on se fie à son comportement extérieur en cas de difficulté, le traducteur, manipulateur de livres, consulte alors un répertoire bilingue, dictionnaire, lexique, etc. Pressé, il pourrait se contenter d'organiser en phrase les sens retenus, mais on ne saurait trop le mettre en garde. Une troisième étape s'impose, également illustrée par son comportement. S'il a choisi *géographique* comme équivalent de *locational*, que fait-il ?

Équivalence

En cas de doute le traducteur consultera généralement un dictionnaire de langue (française), *Lexis*, *Petit Robert* ou autre. S'il n'est pas satisfait, rien ne l'empêche d'aller jusqu'au *Trésor*. Cette étape s'intitulerait : contrôle de l'équivalence. Elle se fera sur deux modes, qui peuvent également exister dans l'étape de contrôle de la compréhension.

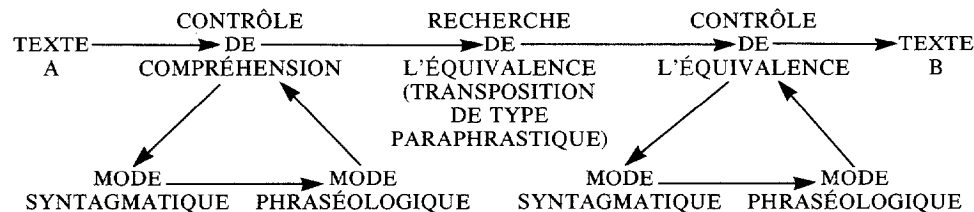
Syntagmatique et phraséologie

Le mode syntagmatique du contrôle a pour objet de vérifier le sens d'un terme en syntagme, c'est-à-dire plus exactement dans la construction qui conditionne ce sens et consiste à identifier la sémiotaxie (l'assemblage sémantique) qui correspond au sens que l'on cherche à vérifier². Ce mode de contrôle est particulièrement efficace et pertinent dans le cas des verbes. Le mode phraséologique par contre (bien qu'il soit complémentaire du premier et souvent associé dans la pratique) portera sur la distribution du terme, sa collocation, et répond à la question : à quel terme puis-je associer un terme donné ? Ce contrôle peut permettre de combler une lacune provisoire dans la recherche de l'équivalence. Si l'on a retenu *géographique* pour *locational* dans l'exemple ci-dessus, doit-on se contenter de *modèle*, *structure*, etc. (considérés comme insatisfaisants) ou

2. Sur la sémiotaxie, voir Choul (1979).

admettre *répartition* qui présente une certaine cohésion avec *géographique* en particulier si l'on conserve à *development* son trait de mouvement.

Grosso modo on peut donc isoler trois étapes dans le comportement du traducteur : contrôle de compréhension, recherche de l'équivalence et contrôle de l'équivalence (de l'expression), et imaginer un schéma provisoire et elliptique³ :



Les exercices proposés se présentent comme des illustrations des trois étapes d'une part et de l'autre comme des moyens d'assurer un déroulement plus efficace des opérations — tout en constituant, dans un premier temps, ou, d'un point de vue théorique ou méthodologique, un moyen d'étudier la contextualisation.

Fiches syntagmatiques

Le mode syntagmatique, série d'opérations d'appariement d'un sens à une forme, aura comme exercice la forme d'une fiche.

La préparation et la rédaction des fiches a été proposée à des étudiants de 3^e et de 4^e année du B.Sp. en traduction de l'Université d'Ottawa. L'expérience en cours démontre dès l'abord a) la nécessité de ce genre de contrainte, b) l'intérêt méthodologique des recherches.

La nécessité est surtout illustrée par le fait que les traducteurs ne semblent pas avoir d'idée très précise sur la nature du sens, alors que c'est justement le sens qui fait l'objet du transfert réalisé par l'acte de traduction⁴.

L'intérêt méthodologique devient évident si l'on songe que les manipulations proposées permettent d'approfondir la connaissance a) de la langue et de ses mécanismes, b) du monde (encyclopédique), c) des supports exploités : évaluation et adéquation des sources à des tâches particulières. On peut par exemple s'apercevoir que le *Petit Larousse* constitue une bonne base pour la langue technique, que le *Bordas du français vivant* sensibilise à la question de l'idiomaticité, etc.

3. Il s'agit toujours du comportement extérieur, et non des aspects psycholinguistiques de la traduction.

4. Pour être juste, il faut signaler que ni linguistes ni sémanticiens ne s'entendent sur le sens, mais le traducteur devrait tenter de systématiser cette opération sémantique intuitive qu'est la paraphrase, cf. Greimas (1979); sur la difficulté de cerner le sens, voir entre autres Lyons (1977) et Dillon (1977), et pour un exposé très clair de ce qu'est le sens par syntagmation, voir Benveniste (1976).

Le terme même de *fiche* est une illustration des mécanismes qu'elle se propose de mettre en évidence. En effet, il s'agit moins du support que d'un syntagme en voie de lexicalisation, sur le modèle de *fiche technique*.

Analyse

Il semble audacieux de vouloir analyser le syntagme alors que les lexèmes se prêtent déjà difficilement à une analyse sémique (décomposition en traits sémantiques) exhaustive. En fait, une perspective syntagmatique s'interdit de clore absolument la *fiche sémique* (la liste plus ou moins ordonnée) des sèmes d'un lexème. L'analyse du syntagme est donc bornée. Plus exactement, dans la *fiche syntagmatique*, elle se limite à faire figurer l'équivalence intralinguistique (synonymie ou paraphrase) d'une suite de syntagmes donnés (partant d'un terme-souche).

Il s'agit donc d'une analyse dynamique des variations en contexte proche, de l'étude des processus sémantiques à l'œuvre dans le syntagme, mais qui devrait permettre également par l'objet même de son analyse d'isoler le ou les sens de groupe de mots apparentés.

Lexico-sémantique

On constate aussitôt que la méthode peut recouper le principe de définition adopté par les lexicographes modernes (dont LEX, BOR), et qui consiste à « replacer le mot dans sa construction ». La *fiche syntagmatique* devrait avoir pour objet premier la mise en évidence des rapports entre construction et sens (syntaxe et sémantique, éventuellement)⁵.

En fait l'hypothèse sous-jacente à la méthode pose que le sens est le propre du syntagme (ce qui ne revient cependant pas tout à fait à dire que le sens est syntaxique, comme l'a fait Guiraud⁶). Le sens n'existe donc pas *avant* la syntagmation. Il n'y a que sémantisme, dans lequel les termes du syntagme du fait de leur mise en présence opèrent un tri. Le sémantisme, plutôt que de correspondre à la polysémie, s'identifierait à ce que regroupent les entrées des dictionnaires ou encore à ce qu'un locuteur peut dire d'un terme.

LEX (1977) fournit un excellent exemple de ce tri, tout comme DDL (1976) :

qun	agiter	qch	aussi :
		un objet	engager
		une menace	une cuisinière
		une question	acheter
qch	agiter	qun	
qun	prendre	qch	
		l'autobus	
		une tasse de café	

5. Sur les constructions à partir desquelles il est possible de travailler, voir Le Goffic et Combe McBride (1975).
6. Guiraud (1970).

On note ainsi que l'occupation des positions *qun-qch* ou encore l'insertion de particules vont spécialiser le sens jusqu'à en empêcher la lecture directe (transparente) : la fiche syntagmatique a toutes les chances de se terminer par une ou plusieurs locutions, comme *jouer*, par exemple :

TABLEAU I

JOUER QCH un tour	PLAY ST a game a waiting game
cela vous jouera des tours	the game
le tour est joué	PLAY ST cards one's cards right
JOUER Ø à vous de jouer	PLAY ST + MANNER it cool it safe it one's way
JOUER + MANIÈRE serré	

(Ces exemples ne présentent pas d'analogie de sens, mais de syntagmation)

Cependant s'il y a analogie entre la fiche syntagmatique et l'entrée d'un dictionnaire récent (DFC, BOR, LEX), il ne s'agit pas pour le rédacteur de copier l'entrée en en modifiant seulement la disposition, mais à partir des consultations d'ordonner et de raisonner le développement sémantique sous forme de syntagmes.

Le traducteur disposant d'une fiche syntagmatique recoupant diverses sources possède ainsi un outil efficace et économique, en particulier dans le cas de termes neufs ou mal maîtrisés (l'exercice peut être correctif).

Pour le traducteur

La fiche syntagmatique, pour lui, ne présente en fait d'intérêt immédiat que si elle comporte non pas deux colonnes, mais trois ou quatre, encore que l'exercice de la paraphrase et de la synonymie (surtout rigoureuse et systématique et non simplement stylistique : pour éviter les répétitions) puisse lui assurer des moyens d'expression à la fois exacts et variés.

Bipartite, la fiche comportera d'un côté la construction suivie vers le bas d'un premier syntagme (position occupée), le syntagme peut être une phrase, comme dans *qch battre* : le tambour, le cœur, et de l'autre la paraphrase, c'est-à-dire sous une autre forme le sens de l'assemblage. Elle devrait cependant renvoyer à une fiche correspondante dans l'autre langue du traducteur.

L'idéal serait alors la fiche quadripartite, comportant un volet de plus que la fiche bilingue tripartite, volet de contrôle.

<i>Fiche bipartite</i>	construction →	paraphrase		
<i>Fiche tripartite</i>	construction →	paraphrase →	équivalent	
	langue de départ		langue d'arrivée	
<i>Fiche quadripartite</i>	construction →	paraphrase →	équivalent →	paraphrase
	1. de dép.	1. de dép.	1. d'arr.	1. d'arr.

TABLEAU II

Première étape d'une fiche syntagmatique sur GROUND

Mot-souche et position occupée	paraphrase anglaise	Équivalence française	paraphrase française
GROUND ST			
a ship	run ashore	échouer	pousser à la côte et immobiliser
a plane	keep on ground	retenir au sol	empêcher de se mouvoir, immobiliser
a pilot	prevent from flying	interdire de voler	lui défendre de

Le volet de contrôle, on le comprend, permet de s'assurer que le dictionnaire bilingue ne se satisfait pas d'une approximation ou d'un rapport superficiel, car il faut bien le reconnaître, même le système synonymique utilisé par ROC n'est guère plus satisfaisant que la classique indication de domaine.

Il ne s'agit pas pour le traducteur de remplacer les dictionnaires mais de se constituer un moyen d'accès privilégié à ceux-ci, une méthode de lecture réduisant au minimum les aléas. Les fiches pourraient, toutefois, en nombre suffisant, présenter le modèle du dictionnaire (écrit ou automatisé) du traducteur futur.

Préparation et rédaction

Il faut tout d'abord se pénétrer du sémantisme du terme-souche des syntagmes à construire, par la consultation de plusieurs sources, des plus simples (West) aux plus élaborées ou complexes (LDC, SOD).

Ensuite, retenir les syntagmes à partir de ces mêmes sources, et les ordonner suivant l'occupation des positions ou l'adjonction de particules. S'ils sont répertoriés, le travail en est d'autant facilité, sinon les isoler en tronquant les phrases-exemples.

Dans les cas où on n'a pas pu recueillir de phrases-exemples (certaines sources sont peu généreuses (WEB)), on attendra les résultats de la fiche phraséologique, qu'il suffira alors de traiter comme phrase-exemple de dictionnaire. Comme le paraphrasage peut cependant présenter quelque difficulté, l'incertitude se marquera par un point d'interrogation.

La disposition suivra les modèles ci-dessus et, en tête de la fiche, on placera le terme-souche, suivi de sa première construction, parfois absolue, et c'est alors la position sujet qui sera remplie. Pour l'ordre des constructions quand il s'agit de verbes, on pourra s'inspirer de Caput et Caput (1976).

On évitera de faire figurer des définitions au sens strict, qui trop souvent font intervenir des éléments encyclopédiques. Devant une définition ou une paraphrase trop longue, on procédera à une réduction, pour ne retenir que les éléments pertinents. Il y a sans doute là matière à un exercice de plus, proche de la contraction de texte.

Pour l'étudiant, il est bon de prévoir une fragmentation du temps consacré à la recherche et à la rédaction; ainsi pour éviter la saturation, on ne passera pas plus d'une heure sur chaque fiche.

Fiche phraséologique

La préparation de la fiche phraséologique fait appel à moins de systématisation, mais sollicite plus la sagacité du traducteur, tout en s'appuyant sur l'acquis du premier exercice.

Elle vise à familiariser son rédacteur avec ses outils quotidiens : dictionnaires, encyclopédies, manuels, ouvrages et revues spécialisés.

La recherche consiste à relever les « contextes » où apparaît un terme ou un syntagme : ces contextes seront en premier lieu les phrases-exemples des dictionnaires et les phrases descriptives des encyclopédies, qui fourniront les modèles de dépouillement ultérieur (seule l'accessibilité des sources constitue une limite).

Comme la fiche phraséologique doit assurer une connaissance élémentaire de la distribution d'un terme (ses collocations), elle devra présenter les environnements linguistiques les plus fréquents, c'est-à-dire donner une liste plus ou moins ordonnée d'énoncés dont les éléments sont plus ou moins attendus en fonction les uns des autres⁷.

Le dépouillement de textes spontanés peut être envisagé, mais on veillera auparavant à la bonne maîtrise de la méthode.

Dans le cas des langues de spécialité, la rédaction de la fiche devrait mener graduellement à une connaissance du domaine par le biais de la langue et fournir un dictionnaire portatif facilitant l'expression (et corollairement la traduction).

Préparation et disposition

Les étapes préalables sont les mêmes que pour la fiche syntagmatique : chercher à se pénétrer du sémantisme fondamental (entrées de plusieurs dictionnaires). Une fiche utile du point de vue phraséologique ne retient qu'un sens (acception) par fiche.

7. Sur la collocation et ses composants les collocables, voir Choul (1979).

Le relevé devrait assurer entre 5 et 8 contextes pertinents — où des éléments cooccurents différents opèrent la même sélection, constituant les variables d'une constante qu'est le sens.

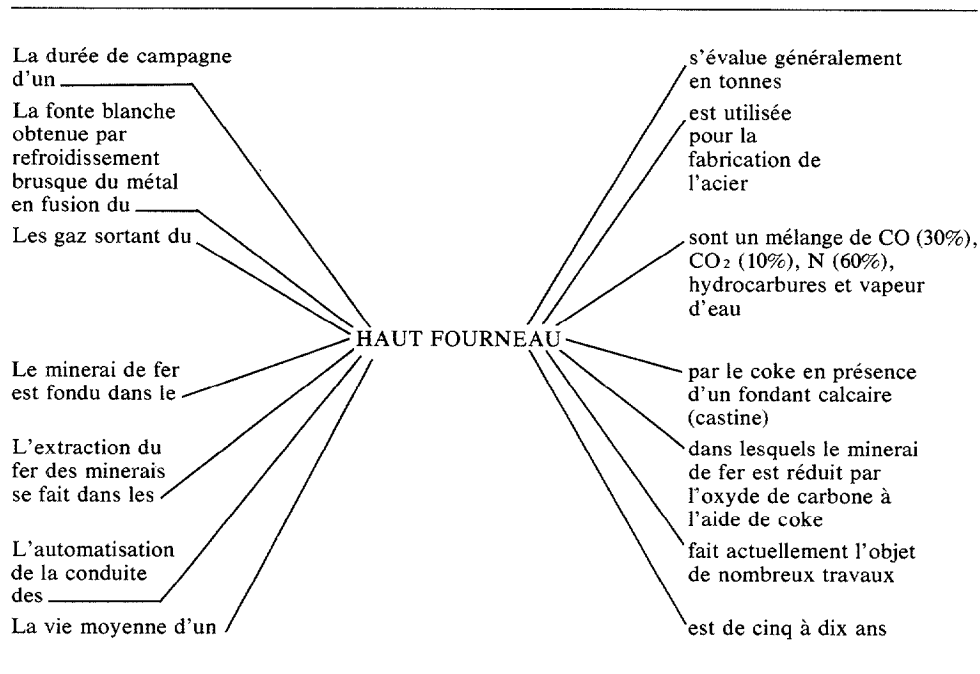
Non seulement la fiche met-elle en évidence les affinités entre termes (et mots-outils, particules, etc.) mais elle permet également de répondre aux questions suivantes :

- que fait x (le terme) ?
- que fait-on avec x ?
- qu'est-ce qui caractérise x ?
- où ?
- comment ?
- pourquoi ?

Un contexte complet comportera une combinaison maximale des réponses à ces questions.

La disposition en étoile semble la plus élégante et la plus efficace, ainsi *haut fourneau* présenterait entre autres les éléments phraséologiques suivants :

TABLEAU III



Comme pour la fiche syntagmatique, on évitera la fatigue et la saturation en ne consacrant qu'une heure à l'exercice.

Toujours les syntagmes

Le troisième exercice utilise les mêmes données et présupposés théoriques, mais s'intéresse plus particulièrement (pour l'heure) aux syntagmes nominaux dont le degré de stabilisation varie et qui en anglais manifestent une grande unité morphologique généralement absente de leurs équivalents français.

L'exercice exploite particulièrement la notion de paraphrase, et pourrait permettre de résoudre les difficultés que l'on peut éprouver à paraphraser à partir des dictionnaires les noms composés et les unités terminologiques.

On distinguera trois étapes, suivies d'une série d'observations sur le comportement des unités sémantiques lors du passage d'une langue dans l'autre. On ajoutera éventuellement une étape d'abstraction qui fournirait la relation sémantique fondamentale justifiant la collocation des deux termes.

L'exercice se fonde sur le relevé provisoire de Dillon (1977, 50-52), disposé en tableau ci-dessous :

TABLEAU IV

lawn mower	what one uses to VN	ash tray	N put on/in N (either order)
can opener		flower box	
hedge clippers		shoe polish	
wood cutter	one who VsN	candle light	N gives/produces N
house painter		fever blister	
truck driver		water pistol	
food poisoning	N ₂ caused by N ₁	oil well	N ₁ taken/obtained from N ₂
sun burn		coal mine	
storm damage		silk worm	
steam cleaning	N ₂ done with N ₁	apple sauce	N ₂ made from N ₁
gun fight		grape wine	
sliderule calculation		peanut butter	
heart failure	N ₂ of N ₁	alcohol lamp	N ₂ powered by N ₁
population growth		air rifle	
earthquake		windmill	
home cooking	N ₂ at/on/it N ₁	bug spray	N ₂ to keep away N ₁
boat ride		gas mask	
room service		heat shield	
retaining wall	N ₂ that Vs	life boat	N ₂ to keep/retain/preserve N ₁
scrub woman		cash box	
demolition squad		safety belt	
washing machine	N ₂ that one uses to V	mailman	N ₂ carries/conveys N ₁
drinking cup		milk truck	
playing card		oil pipe	
asking price	N ₂ that is Ved	dragonfly	N ₂ resembles N ₁
smelling salts		kettledrum	
push button			
swimming pool	N ₂ where one Vs		
playground			
storage battery			

(On trouvera dans Adams (1976) un classement différent, moins sémantique, mais également de plus longues listes d'exemples)

Micro-traduction

Armé de ce tableau comme moyen de contrôle, on tentera de paraphraser, de classer et d'ordonner des syntagmes binominaux (*binomials*, *compound nouns*, *noun compounds*) recueillis lors de la consultation de dictionnaires ou au cours de lectures. Ainsi *cowcatcher*, *cable-ship*, deux exemples particulièrement difficiles, seront d'abord paraphrasés en anglais, et l'on tentera de les rapprocher des catégories isolées par Dillon (à partir de travaux d'autres auteurs).

En classe, les séries de Dillon peuvent servir d'exercice de découverte : à partir du principe que les éléments présents partagent une continuité de relation, on essaie par approximations successives de reconnaître la paraphrase unique.

La deuxième étape consiste à traduire la paraphrase structurale du syntagme, dont le résultat pourra être remanié après la troisième étape, par exemple :

N_2 caused by $N_1 \rightarrow N$ causé par N

C'est avec la traduction proprement dite que l'on pourra procéder aux observations. Si le résultat du paraphrasage de *cowcatcher* est $/N_2$ to keep N_1 away/ le passage vers *chasse-pierres* (l'équivalent français) est facilité par l'étape intermédiaire : $/N_1$ pour chasser N_2 / qui comporte cependant une transformation en $V + N$, sur le modèle propre au français *chasse-neige*, *chasse-mouches*, *chasse-roue*.

Le paraphrasage intralinguistique de *cable-ship* ne pourra cependant se faire d'emblée en $/N_2$ that lays N_1 /, en particulier si l'on cherche un modèle chez Dillon ou dans une de ses sources (Adams 1976), car il s'agit d'une apposition et la paraphrase structurale devra s'inspirer d'une définition : *a ship that lays cable*, et la paraphrase française subira encore une transformation : N_1 qui pose $N_2 \rightarrow N$. Il s'agit en effet de *câbliser*, obéissant au modèle très productif de *minerai* $\rightarrow$ *minéralier*, *céréales* $\rightarrow$ *céréalière*, *pétrole* $\rightarrow$ *pétrolier*, *méthane* $\rightarrow$ *méthanier*, *bananes* $\rightarrow$ *bananier*, etc. Les observations pourront faire ressortir un des premiers exemples : *négrier*, mais aussi qu'une paraphrase de Dillon convenait, en réalité, puisqu'en français *câbliser* est associé à N_2 carries/conveys N_1 (*oil pipe*, et que l'on songe à (*oil tanker*, *ore carrier*, etc.).

On voit que *cowcatcher* et *cable-ship* diffèrent considérablement de *sunburn* et *silk-worm* (voir le tableau) qui en français deviennent des synapsies, l'une et l'autre très stabilisées⁸. Les observations porteront donc sur la multiplicité des formes en français (coup de soleil, ver à soie, intoxication alimentaire, État tampon, voiture-restaurant, etc.) et pourront s'inspirer de ces quelques questions : dans le passage de l'anglais vers le français, faut-il réordonner le syntagme ? est-il maintenu (*mailman* $\rightarrow$ *facteur*) ? y a-t-il transformation grammaticale ($N + N \rightarrow N + \text{Adj}$, etc.) ? y a-t-il insertion de particule ? la cohésion sémantique est-elle suffisante pour que l'on puisse parler de synapsie, de lexie complexe ou même de nom composé ? Rappelons que l'opacification de *coup*

8. Voir Benveniste (1976).

de soleil (où *coup* = brûlure et *de* = causé par le) est un indice de stabilisation que marque encore l'impossibilité de manipulation en *à coups de soleil, sur le modèle de à coups de canne. L'opacification est nette en français avec *marée noire* tandis que son équivalent anglais *oil spill* n'est opaque qu'en partie, mais l'un comme l'autre ne sont pas d'emblée paraphrasables si l'on s'en tient aux catégories de Dillon: à moins que l'on consente à voir la catégorie /N₂ *resembles* N₁/, mais ce ne serait valable que pour *marée noire* et encore après transformation (N₁ *resembles* Adj). Sous la contrainte extra-linguistique on pourra songer à une nouvelle catégorie /N qui pollue/ où l'on pourrait ranger *pluie acide*, tandis que pour l'anglais on devra se contenter d'une variante de N₂ *that is Ved* → N₁ *that is Ved*.

Ces anomalies tendent sans doute à montrer l'insuffisance de la paraphrase structurelle proposée par Adams 1976 et Dillon 1977, mais cela tient sans doute à ce qu'elle forme un compromis entre la paraphrase de sens (acception) et la relation fondamentale (*food poisoning* → *causation*). L'exercice peut donc se poursuivre avec la recherche de cette relation, de type sémiotique, et non plus sémantique. On peut en proposer un premier tableau provisoire, issu de recoupements (L3, DFC, Vigner et Martin 1976, Benveniste 1976).

TABLEAU V

RELATION	EXEMPLES
appartenance	un ami à moi, une manière à soi, l'organe porte-pièce du tour, le bouchon de la pompe
partie à tout	verre de montre, pied de table, peau de porc
classe d'individus	robe d'avocat, béret de matelot, voiture d'enfant
destination (usage)	tasse à thé, verre à boire, vase à fleurs, salle de spectacle, brosse à habit, vis de blocage, abrasif aggloméré pour tonnelage
manière	marche au pas, photographie de face, chambre avec vue sur le jardin
moyen (instrument)	machine à vapeur, chauffage au gaz, coup de pied, envoi par la poste, lustrage avec un chiffon de laine
agent	incorruptibilité à l'humidité, écrasement de l'armée par des forces plus importantes
agent moteur (cf. moyen)	moulin à vent, avion à réaction, lampe à pétrole
objet de l'action	nettoyage de la buse, contrôle du débit, flexion de l'outil-couteau
fonction (cf. destination)	raccord d'aspiration, pompe d'injection, écrou de blocage
cause	la surprise de cette arrivée, larmes de joie
matière	collier d'or, maison de brique, table en bois, statue en bronze, plaquette de carbure

caractérisation	navire à l'ancre, appareil à commande manuelle, vis à tête fendue, transports par eau, gravure sur verre
caractéristique distinctive	bête à cornes, équerre à chapeau, pompe avec amorçage à main, niveau à cadre
temps (durée, date)	départ à l'aube, bons à cinq ans, débarquement de nuit
terme	retour pour dimanche
simultanéité	le lever avec le jour
circonstance	chemise de nuit, table de travail, salle de jeux, fusil de chasse
lieu (provenance)	son passage à Lyon, eau de source
direction	départ pour l'Espagne
réciprocité (échange, comparaison)	jour pour jour, envoi contre remboursement
opposition (contraste)	combat avec un ennemi supérieur en nombre, envers et contre tous
accompagnement (accord, réunion)	promenade avec ses enfants
dimension (proportion, répétition)	trois mètres sur quatre, deux jours sur huit, sottises sur sottises
apposition	ville de Paris, axe de rotation
métaphore	tête de loup, pied de biche, dent de lion

Il est clair qu'avec cet outil même imparfait on ne peut plus se satisfaire de la caractérisation comme relation fourre-tout (cf. Grevisse qui fait de *par eau*, *sur verre*, *de marbre* des caractérisations).

Le tableau gagnerait à être réordonné puisqu'on note qu'un certain nombre de relations sont plutôt des spécialisations d'autres, comme /circonstance/ (cf. Benveniste) l'est de /temps/, de même que /terme/. Les difficultés tiennent non pas à la méthode ou à l'exercice, mais bien à l'obsession du classement, et l'on peut noter que Adams (1976, 69) placera la fonction comme sous-relation de l'apposition avec comme exemples *sister ship*, *fuel oil*, *nose cone* (dont la paraphrase structurale serait : *B has the function of A*), ce qui est discutable avant même que l'on tente de traduire (*navire-jumeau*, *mazout*, *pointe* ou *coiffe* ou encore *revêtement de protection*). L'indécision dans l'équivalence de *nose cone* en français (cf. BT 155) marque à la fois la difficulté que l'on a à justifier une relation quelconque et à paraphraser c'est-à-dire à assigner un sens. Pourquoi ne pas retenir *nez* ou *ogive* (cf. PEL) quitte à le syntagmer avec sa caractéristique ou sa fonction : à *bouclier thermique*, *de protection* (cf. LID), ou encore, comme *nose cone* semble être construit sur *nose piece*, pourquoi ne pas retenir *nasal*, comme pour l'armure (le *nose-cone* protège le *nose*)?

On le voit, la recherche des relations, tout comme le paraphrasage, permet un certain nombre de spéculations non dénuées d'intérêt, en particulier pour la terminologie.

Ce qu'il faut souligner c'est qu'un exercice de ce genre permet d'écarter les listes bilingues trop souvent compilées au petit bonheur la chance, et de raisonner les dénominations que l'on considère à tort comme une propriété des choses.

L'exercice s'est limité jusqu'à présent aux syntagmes à deux noms à fonction nominale (*noun compounds*), mais on pourra l'étendre aux composés adjectivaux (*adjective compounds*) également caractéristiques de l'anglais (*cool-headed, clean-shaven, dog-tired*) dont les équivalents laissent présager d'intéressants développements intermédiaires : de sang-froid ou imperturbable, glabre ou rasé de frais, éreinté ou mort de fatigue, etc.

On peut aussi considérer l'exercice sur les paraphrases structurelles ou sémantiques (les deux sont possibles) et les relations comme un premier pas (débroussaillage) vers l'intégration des noms composés et syntagmes nominaux à la fiche syntagmatique qui privilégie pour l'instant les verbes et leurs compléments (ainsi que leurs sujets, dans les constructions absolues en particulier).

La résistance des lexies composées ou complexes à l'intégration à la fiche syntagmatique tient en effet à ce que la définition lexicographique tend encore toujours à décrire l'objet (définition de type encyclopédique) plutôt que les relations entre signifiés.

Pour le traducteur

Même si dans une certaine mesure il a pu sembler que nous nous écartions de la traduction par des spéculations digressives, nous n'avons jamais vraiment perdu de vue l'objet des exercices : élargir la perspective du manipulateur de signes qu'est le traducteur, et montrer combien est trompeuse la flèche (LD → LA) reliant la langue de départ à la langue d'arrivée.

Si l'observation du comportement extérieur du traducteur en exercice invitait à la caricature, les exercices dépassent le simple jeu de mots pour donner une idée de la complexité de sa tâche, en lui proposant de la maximiser.

Moyens d'apprentissage, outils de travail, délassément (pourquoi pas ?), ces exercices invitent à la discussion que l'on souhaitera nourrie et profitable⁹.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, V., 1976, *An Introduction to Modern English Word-formation*, London, Longman.
 BENVENISTE, E., 1976, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

9. Elle a déjà commencé dans les classes de version technique et générale de 3^e année et de version spécialisée de 4^e année à l'E.T.I. de l'Université d'Ottawa, et je remercie mes étudiants de leur active participation.

- BOR, 1976 — DAVAU, M. *et al.*, *Dictionnaire du français vivant*, Paris, Bordas.
- BT 155, 1977 — CANADA, Bureau des traductions, Direction générale de la terminologie et de la documentation, *Arrêtés de terminologie de la République française* (Bulletin de terminologie 155), Ottawa.
- CAPUT, J. et J.-P., 1976, *Dictionnaire des verbes français*, Paris, Larousse.
- CHOUL, J.-C., 1979, « La méthode du discours : quelques outils », *Meta* 24/3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, sept. 1979, p. 336-348.
- DDL, 1976 — GALISSON, R. et D. COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Gallimard (coll. "F").
- DFC, 1971 — DUBOIS, Jean *et al.*, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DILLON, G. L., 1977, *Introduction to Contemporary Linguistic Semantics*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall.
- DUBUC, R., 1978, *Manuel pratique de terminologie*, Montréal/Paris, Linguatex/C.I.L.F.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTÉS, 1979, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GREVISSE, M., 1964, *Le Bon Usage*, 8^e éd. revue, 3^e tirage, Gembloux, Duculot.
- GUIRAUD, P., 1970, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse.
- L3, 1965, *Larousse trois volumes en couleurs*, Paris, Larousse.
- LDC, 1978, — PROCTOR, P. (éd.), *Longman Dictionary of Contemporary English*, London, Longman.
- LE GOFFIC, P. et N. COMBE McBRIDE, 1975, *Les Constructions fondamentales du français*, Paris, Hachette/Larousse (coll. Le français dans le monde-B.E.L.C.).
- LEX, 1977 — *Larousse de la langue française, Lexis*, Paris, Larousse.
- LID, 1972 — *Larousse Illustrated International Encyclopedia and Dictionary*, s.l., Larousse/McGraw Hill.
- LYONS, J., 1977, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PEL, 1975 — *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.
- ROC, 1978 — *Robert-Collins dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Paris, Société du Nouveau Littré.
- SOD, 1973 — ONIONS, C. T. (ed.), *The shorter Oxford English Dictionary*, 3^e éd., Oxford, Clarendon Press.
- VIGNER, G. et A. MARTIN, 1976, *Le Français technique*, Paris, Hachette/Larousse (coll. Le français dans le monde-B.E.L.C.).
- WEB, 1970 — *Webster's Seventh New Collegiate Dictionary*, Toronto, Th. Allen & Son.
- WEST, M., 1961, *The New Method Dictionary*, London, Longman.